



## CONSERVEZ VOTRE AUTONOMIE, VOTRE INDÉPENDANCE

Des lieux communs : salon, salle à manger, cuisine, buanderie.  
votre lieu de vie : chambre meublée entre 15m<sup>2</sup> et 30m<sup>2</sup>, avec salle d'eau.  
des lieux de loisirs, de détente : bibliothèque, salle bien-être, jardin, terrasse.

Même si vous vivez tous ensemble vous êtes chez vous avec la possibilité de recevoir vos amis, votre famille.

## VAINCRE SA SOLITUDE

Bénéficier d'aménagements adaptés et confortables dans une ambiance chaleureuse.

Vivre ensemble, être acteur et partie prenante de sa vie.

Avoir un accès simplifié à certains services.

Renforcement du lien social, logement à taille humaine.

Prendre soin de vous, en respectant vos souhaits, vos envies.



## UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE

La colocation se trouve dans un village de sologne avec toutes les commodités nécessaires : épicerie, boulangerie, charcuterie, pharmacie, médecin, infirmière, kinésithérapeute...